

Bruxelles, Belgique, 19 septembre (Infosplusgabon) - Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders est cité nommément, par l'ex-agent de sûreté, Nicolas Ullens de Schooten, qui l'accuse d'être impliqué, dans l'affaire des fonds libyens disparus en Belgique, rapporte la presse belge de ce jeudi.

Au moment où ces révélations avaient été faites, le nom de l'accusateur, Nicolas Ullens Schooten n'avait pas été porté à la connaissance du public, alors qu'une enquête judiciaire préliminaire avait été ouverte.

On rappelle qu'après l'assassinat en 2011 du Guide de la révolution libyenne, Mouamar Kadhafi, par l'aviation de l'OTAN au cours des bombardements massifs de la Libye, l'ONU avait saisi les avoirs libyens à l'étranger dont 400 milliards de Fonds souverain appartenant à ce pays.

L'ONU avait placé ses fonds dans certaines banques dont 14 milliards en Belgique où ils étaient gelés. Malgré l'interdiction faite aux banques de lever le gel de ces avoirs, il y a quelques années, la Belgique avait ordonné de transférer 1 milliard 400 millions de dollars représentant 10% des intérêts générés par la partie des fonds placés dans les banques belges.

Il se fait que cette somme colossale a complètement disparu. On retrouve quelques traces sur

des remboursements à des entreprises belges ayant réalisé des travaux en Libye, mais sans jamais retracer la totalité de la somme disparue.

Les experts de l'ONU craignent que l'argent disparu ait été transféré à des groupes armés libyens qui s'en seraient servis pour se pourvoir en armements. On sait que des armes lourdes dont des chars de combat sont débarqués nuitamment au port de Tripoli, ville où se déroulent de violents affrontements entre l'armée nationale du gouvernement basé à Tripoli, et les forces soutenant le maréchal Haftar qui contrôle l'Est libyen à partir de Benghazi.

L'ONU recherche encore les groupes armés ayant bénéficié des intérêts d'une partie du Fonds souverain libyen bloqué en Belgique.

En outre, Nicolas Ullens de Schooten, accuse Didier Reynders d'avoir reçu des pots de vin des entreprises ayant construit le bâtiment ultra moderne de la nouvelle ambassade de Belgique à Kinshasa. Les matériaux ayant servis à la construction de ce bâtiment provenaient de Belgique, et acheminés en RDC par avions ou bateaux.

Ces affaires ainsi que d'autres se trouvent entre les mains de la justice belge.

L'auteur de l'accusation a dit à la presse avoir fait ces révélations parce qu'il n'accepte pas que Didier Reynders qui aurait commis ses délits graves devienne commissaire européen à la justice.

Le Parlement européen qui doit auditionner à la fin du mois tous les nouveaux commissaires désignés pour la Commission européenne que doit diriger l'Allemande, Ursula von der Leyen, ne manquera pas de poser des question sur le sujet à Didier Reynders.

Pour l'instant, rien n'indique que l'actuel ministre belge des Affaires étrangères pourrait être recalé par les eurodéputés qui sont très exigeants sur le passé des candidats commissaires européens.

FIN/INFOSPLUSGABON/ABR/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon